

# Francopol

A l'occasion du 4e congrès qui s'était déroulé à Montreux, *police* (12-2015) vous avait déjà présenté cet organisme. L'occasion d'y revenir puisque le Vaudois André Etter vient d'en être nommé vice-président Europe.

TEXTE: JEAN-DANIEL FAVRE; PHOTOS: MAD

Nous ne vous retracerons pas l'historique de cette association née en 2002 au Québec, et fondée officiellement en 2008, mais nous vous présentons plus en détail sa mission et son activité à travers le monde grâce au témoignage d'André Etter.

## Mission

Francopol est un organisme de concertation et de coopération qui a pour mission de favoriser la mise en commun des meilleures pratiques, ainsi que des recherches et des réflexions en matière de formation et d'expertise policières. Francopol se fixe pour objectif de devenir un pôle d'excellence dans le partage et l'émergence de nouvelles tendances en matière de formation policière. Ce réseau vise à accroître les compétences des services policiers à mieux servir les citoyens. Francopol se distingue notamment par l'utilisation du français comme langue officielle du réseau.

Comment intégrer les meilleures pratiques si ce n'est par la formation et le perfectionnement professionnel. Grâce au dialogue, à la collaboration et au transfert des connaissances et des compétences, on favorise l'émergence de solutions innovatrices. C'est ainsi que Francopol est un lieu d'échange qui permet d'améliorer la cohérence des actions en sécurité publique et d'accélérer la modernisation de la fonction policière.

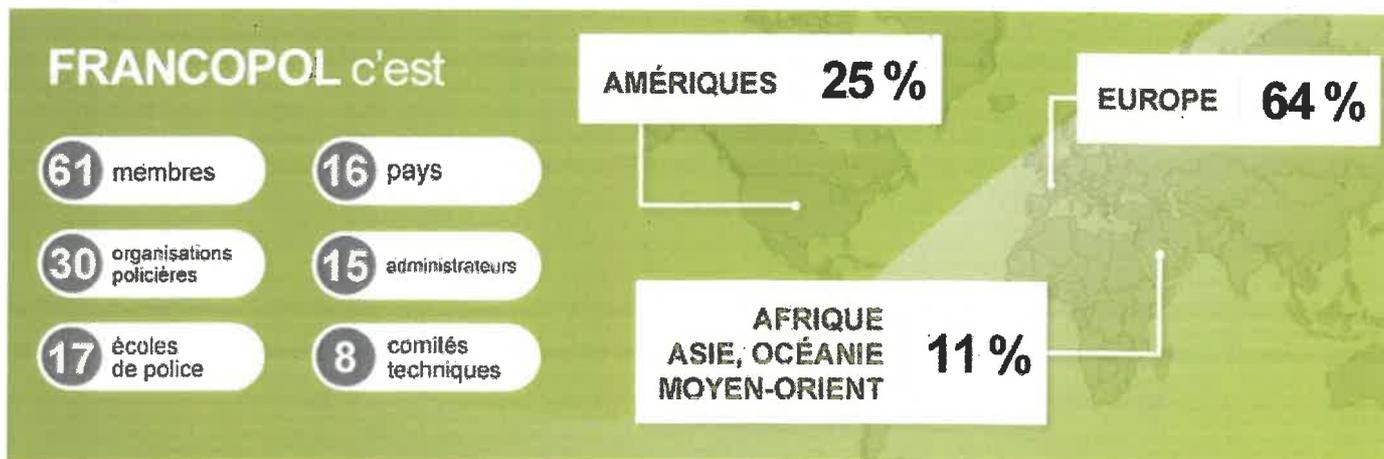
Dans cet esprit, le réseau contribue à une francophonie plus engagée sur l'axe paix, démocratie et droits de l'homme par des actions visant le renforcement des capacités en matière policière.

## Objectifs

Des objectifs ont été fixés, il s'agit de:

- > Créer un lieu d'échange et de collaboration entre les services de police et écoles de police de langue française, œuvrant dans le domaine de la formation policière et dans les domaines associés;
- > Diffuser l'information relative aux événements, colloques et rencontres qui ont trait à la formation et aux pratiques policières;
- > Partager le savoir des acteurs dans le domaine de la formation policière et stimuler les réflexions portant sur les nouveaux défis et sur l'actualisation des besoins en formation;
- > Contribuer au développement des organisations policières francophones par l'accroissement des échanges d'informations et d'expertise sur des sujets touchant toute la communauté;
- > Encourager le développement et l'intégration d'innovations dans la formation des policiers par le partage et l'élaboration d'outils pédagogiques ou didactiques.

Francopol met aussi en avant certaines valeurs. En tant que membres d'une association apolitique, les partenaires du réseau soutiennent le droit et le développement d'une police démocratique, professionnelle et axée sur le service aux citoyens. Ils s'engagent à respecter la diversité culturelle et à mettre en avant les plus hauts standards en matière d'éthique, de démocratie et de respect des droits humains. Ils se dévouent à faire avancer la recherche, les réflexions et les initiatives qui profiteront à l'en-





André Etter, vice président Europe.

semble de la communauté policière francophone.

Francopol valorise le développement et la diffusion d'études et d'outils pédagogiques et didactiques en langue française. Les documents et

informations sont mis à la disposition des membres gratuitement puisque Francopol n'est pas un réseau favorisant la commercialisation de produits et services.

### Respect

Dans cette optique, il s'agit aussi de mettre en avant une notion de respect:

- > Promotion de la paix, de la démocratie et des droits de l'homme
- > Respect des autres dans l'établissement de liens de collaboration
- > Valorisation de la diversité des membres,

### Intégrité

Cette qualité est mise en valeur dans les domaines suivants:

- > Promotion de l'intérêt public et des actions dans l'intérêt des citoyens
- > Transfert du savoir, du savoir-faire et du savoir-être dans l'intérêt des membres
- > Application des règles de la propriété intellectuelle

### Comités techniques

Pour remplir ses missions, Francopol a mis sur pied divers comités techniques bien spécifiques en lien avec leur secteur d'action. Ils sont également les piliers pour la mise sur pied du programme des Congrès internationaux, en particulier le Comité des Écoles, qui a pris le pilotage depuis 2019 dans ce domaine. Ils permettent également l'organisation de séminaires, d'ateliers spécialisés, ainsi qu'à des demandes de missions, en particulier dans les pays du Sud.

À ce jour, il existe dix Comités techniques, à savoir

- > «Comité des Écoles»
- > «Comportement policier»
- > «Police et citoyen»
- > «Cybercriminalité»
- > «Lutte contre la violence sur les femmes et les enfants»
- > «Lutte contre le terrorisme»

- > «Gestion des foules et droits des citoyens»
- > «Décès multiples»
- > «Usage de la force»
- > «Gestion de la communication en situation de crise»

### Et la Suisse dans tout cela?

Notre pays est très bien représenté au sein de Francopol comme on peut le constater ci-après, ce qui est réjouissant.

Comme déjà dit, *André Etter*, bien connu de nos lecteurs comme Coordinateur romand de la formation, Administrateur pour la Suisse et Membre du Bureau international depuis 2012, vient d'être nommé Vice-Président Europe. Il fait également partie du «Comité des Écoles», du Comité «Gestion des foules et droits des citoyens» et du Comité «Usage de la force», nouvellement créé.

*Alain Gorka*, Commandant de la Gendarmerie vaudoise, a été élu Membre du Bureau international l'année passée et a participé à la rédaction du Guide «Police de proximité».

*Olivier Botteron*, Commandant de la Police de Lausanne, préside le Comité technique «Gestion des foules et droit des citoyens».

*Aurélie Favre*, Cheffe des Services généraux à la Police de Lausanne, préside le Comité «Comportement policier», avec le conseil et l'appui de ses collaborateurs Philippe Tâche, Préposé à la déontologie, et Patrice Boillat, Chef de projet.

Un nouveau Comité technique vient d'être mis sur pied sous l'impulsion de *Jean-Christophe Sauterel*, Directeur de la Communication à la Police cantonale vaudoise, qui le co-préside, soit le Comité «Gestion de l'information en situation de crise».

## Structures de Francopol

Son siège est à Montréal au Canada. Son instance suprême est l'Assemblée générale. Il y a un Bureau international faisant office de conseil d'administration composé de 15 membres élus par l'AG. Il y a un Comité de direction composé de six administrateurs, soit un Président, un Secrétaire Général, un Trésorier et trois vice-présidents régionaux. Ils sont choisis parmi les membres du Bureau international et responsables du bon fonctionnement des activités du réseau devant l'AG. Il y a enfin le conseil des Sages composé de dirigeants d'organisations acceptant d'appuyer concrètement le fonctionnement de Francopol et de contribuer à son développement par leurs avis et conseils.

Francopol est présidé par la Française Sophie Hatt.



De plus, bon nombre de spécialistes des corps de police romands font partie des Comités techniques.

En 2008, date de la création de Francopol, il n’y avait que deux membres suisses dans l’association soit l’Institut Suisse de Police et l’Académie de police de Savatan dirigée en ce temps-là par André Etter.

En 2012, date de l’entrée en fonction du nouveau Coordinateur, il y avait sept membres votants.

En 2019, 15 Membres votants et un associé font partie de Francopol, à savoir: l’Institut suisse de police, l’Académie de police de Savatan, le Centre interrégional de formation de police/ CIFPol, les Polices cantonales de Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Tessin, Valais et Vaud, ainsi que la Police municipale de Lausanne, la Police militaire, l’Office fédéral de police (fed-pol), le corps des Gardes-frontière (Cgfr) et finalement, comme membre associé, l’Université de Lausanne (École des sciences criminelles).

A priori, la Police cantonale de Bâle ville devrait également devenir membre, amenant le nombre de membres suisses à 17, ce qui est la plus grande représentation pour un pays.

Francopol édite aussi des guides, à ce jour quatre ont été rédigés (voir exemples en haut de page).

**Congrès**

Comme vous le savez déjà, Francopol tient régulièrement un congrès international, après Montreux en 2015 organisé par la police cantonale vaudoise et qui fut un grand succès (dont *police* vous a déjà parlé), il y a eu Dakar au Sénégal pour les 10 ans de

Francopol qui s’est déroulé du 17 au 19 octobre 2018. Son thème était les nouvelles menaces et les actions de formation liées, concernant les réponses à donner avant, pendant et après l’événement. Divers sujets ont été présentés par les intervenants suisses, soit:

1. Formation des primo intervenants dans le cadre d’une attaque avec arme à feu/IED (amok, tireur actif, terroriste, ...) par André Etter, Coordinateur romand
2. Concept et formation des éléments de riposte spécialement équipés dans ce cadre (arme longue, moyens de protection, ...) autres que les Groupes spéciaux d’intervention par Alain Gorka, Commandant de la Gendarmerie vaudoise
3. Concept pour la détection de la radicalisation (personnes, lieux à risques, etc.) par André Duvillard, Responsable du réseau national de sécurité
4. Concept de la gestion des menaces et prévention de la violence par Raoul Jaccard, Psychologue à la Police de Neuchâtel
5. La formation NT2P (Nouvelles technologies et protections des preuves) par Sébastien Jaquier, Responsable adjoint de l’ILCE (Institut de lutte contre la criminalité économique)

Le prochain Congrès international aura lieu du 3 au 5 novembre 2020, à Montréal au Québec, avec pour thème principal la relation entre la police et les citoyens, thématique en main du Comité technique dédié. Le programme est en préparation. ■

